

Réponse aux questions de la deuxième session

Question 1. Qu'est devenue l'Arche d'Alliance ?

Réponse. L'Arche d'Alliance a été emmurée dans une grotte par le prophète Jérémie, grotte qui est située au flanc du mont Nébo et qui est demeurée introuvable ; elle le sera jusqu'à une époque mystérieuse.

L'Arche d'Alliance avait été déposée dans le Temple à la dédicace de celui-ci (III Reg. VIII, 3-4). Le prophète Jérémie a prophétisé qu'elle serait oubliée (Jer. III, 16) ; et effectivement, au moment du pillage du Temple par Nabuchodonosor sous le roi Sédécias, elle ne figure pas dans l'inventaire (IV Reg. XXV, 13-17). C'est qu'entre-temps, comme on peut lire au second livre des Macchabées (II, 4-8) :

« Il était aussi marqué dans le même écrit comment le prophète ordonna, d'après une réponse qu'il avait reçue de Dieu, qu'on emportât avec lui le tabernacle et l'arche, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la montagne sur laquelle Moïse était monté et avait vu l'héritage de Dieu.

« Étant arrivé là, Jérémie trouva une caverne, et il y porta le tabernacle, l'arche et l'autel de l'encensement ; puis il obstrua l'entrée.

« Or quelques-uns de ceux qui l'avaient suivi s'approchèrent ensemble, pour remarquer ce lieu, et ils ne purent le trouver.

« Lorsque Jérémie l'apprit, les blâmant, il dit que ce lieu demeurerait inconnu, jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé Son peuple dispersé et qu'Il lui eût fait miséricorde ; qu'alors le Seigneur montrerait ces choses, et que la majesté du Seigneur apparaîtrait, et qu'il y aurait une nuée, comme elle avait apparu à Moïse, et comme elle fut manifestée lorsque Salomon demanda que le temple fût sanctifié pour le grand Dieu. »

Le mont Nébo est une montagne située au pays de Moab, au-delà du Jourdain et de la Mer Morte, à l'est de Jérusalem. C'est là que Moïse meurt, après que Dieu lui a fait contempler la Terre promise (Deutéronome, XXXIV, 1-6).

Question 2. Combien les Actes des Apôtres nous rapportent-ils de discours de saint Pierre ?

Réponse. Voilà une difficulté un peu épineuse à résoudre, due à la définition de discours. Cela n'est pas de grande importance, en ce sens que le but de la question est la (re)prise de connaissance de la doctrine, de la charité intelligente et du panache que saint Pierre produit dans les Actes des Apôtres. J'aime à croire que ce but-là a été atteint.

Attelons-nous cependant à la tâche.

I, 16-22 : discours pour l'élection de saint Matthias. Indubitable.

II, 14-36 puis 38-39 : discours de la Pentecôte. Indubitable.

III, 12-26 : discours suite à la guérison du boiteux de naissance. Indubitable

IV, 8-12 : discours aux Princes et aux anciens. Indubitable.

X, 34-43 : discours à Corneille, ses parents et ses amis. Indubitable.

XI, 5-17 : discours à propos de la circoncision. Indubitable.

XV, 7-11 : discours à propos de la loi mosaïque. Indubitable.

Voilà donc le socle de la réponse : 7 discours. Maintenant, il n'est pas totalement illégitime de diviser en deux voire en trois le discours du chapitre II (14-36 ; 38-39 ; 40) ; X, 28-29 peut à la (grandissime) rigueur passer pour un embryon de discours et être considéré comme indépendant de X, 34-43 (quel libéralisme !).

La phrase XI, 17 est vraiment trop brève pour constituer un discours. En IV, 19-20 et V, 29-32 saint Pierre n'est pas seul à parler. X, 21 n'est qu'une simple question. X, 47 n'est qu'une simple réponse. XII, 17 n'est qu'un simple ordre. V, 3-9 ne s'adresse qu'à Ananie ou à Saphire. VIII, 20-23 ne s'adresse qu'à Simon.

En foi de quoi, les réponses comprises entre 7 et 10 seront retenues comme bonne. Mais 7 a ma large préférence, et peut éventuellement servir à départager des ex-æquo.

Question 3. Quel prophète était chauve ?

Réponse. Il s'agit du prophète Élisée. On lit au quatrième livre des Rois (II, 23) : « Élisée vint de là à Béthel ; et tandis qu'il montait par le chemin, de petits enfants étant sortis de la ville, se moquaient de lui en disant : Monte, chauve ; monte, chauve. »

Question 4. À qui saint Paul a-t-il écrit une épître dont le texte ne nous est pas parvenu ?

Réponse. Deux réponses, peut-être trois possibles :

– Laodicéens. On lit dans l'Épître aux Colossiens (IV, 15-16) : « Saluez les frères de Laodicée, et Nymphas, et l'église qui est dans sa maison. Et lorsque cette lettre aura été lue chez vous, faites qu'elle soit lue aussi dans l'église de Laodicée, et que vous lisiez de même celles des Laodicéens. »

– Corinthiens. On lit dans la première Épître aux Corinthiens (V, 9) qu'elle n'est pas la première : « Je vous ai écrit dans ma lettre : Ne vous mêlez pas avec les impudiques. »

– On pourrait probablement citer aussi les Philippiens, sans quoi ce que leur écrit saint Paul n'aurait pas de sens (Phil. III, 1) : « Au reste, mes frères, réjouissez-vous dans le Seigneur. Vous écrire les mêmes choses ne m'est pas pénible, et cela est avantageux pour vous. »

Question 5. Comment Rachel appelle-t-elle son second fils (douzième fils de Jacob) ?

Réponse. Bénoni.

Gen. XXXV, 18 : « Mais Rachel, qui sentait que la violence de la douleur la faisait mourir, étant prête d'expirer, nomma son fils Bénoni, c'est-à-dire le fils de ma douleur ; et le père le nomma Benjamin, c'est-à-dire fils de la droite. »

Question 6. Quel patriarche de l'Ancien Testament a prononcé (par une inspiration du Saint-Esprit, *dixit* le Concile de Trente) une parole dont l'actualité durera jusqu'à la fin du monde ?

Réponse. Adam

« Le lien perpétuel et indissoluble du mariage a été déclaré par le premier père du genre humain, par une inspiration du Saint-Esprit, quand il a dit : “Voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et il s'attachera à sa femme, et ils

seront deux en une seule chair.” [Gen. II, 23 ; Eph. V, 31] » Concile de Trente, XXIVe session, décret sur le sacrement de Mariage.

Question 7. Combien de livres de la sainte Écriture comportent-ils 13 chapitres ?

Réponse. Trois.

Néhémie (ou II Esdras). Deuxième Épître aux Corinthiens. Épître aux Hébreux.

Question 8. Quel grand personnage exemplaire de l’Ancien Testament, postérieur à Abraham, n’était pas du peuple hébreu ?

Réponse. Job, telle est la première réponse qui vient à l’esprit, qui était de la terre de Hus (Job I, 1). Ceux qui prétendent que Job descend d’Ésaü font une confusion avec Jobab (Genèse XXXVI, 33).

Mais Melchisédech (Genèse XIV, 18) est aussi une réponse qui s’adapte bien à la question, tout comme Ruth la Moabite (Ruth I, 4).

On a proposé Rahab (Josué II, 1-15). Certes saint Jacques dit qu’elle a été justifiée par ses œuvres (Jac. II, 25) mais sa profession ne la rend guère « exemplaire ».

On a suggéré Salomon ou Ismaël en faisant valoir que puisque leur mère n’est pas juive, ils ne sont pas juifs. Mais pour deux raisons je ne puis accepter leur candidature. Premièrement, ils ne sont pas si exemplaires que cela : Ismaël pas du tout, et Salomon pas jusqu’à la fin. Et deuxièmement la conception « est juif qui est de mère juive » est étrangère à la sainte Écriture et n’a cours (du moins je le suppose, n’étant pas spécialiste) que chez les juifs postérieurs à Jésus-Christ, après qu’ils sont devenus infidèles.

Enfin Jéthro et Lot, mentionnés aussi, ne sont pas spécialement donnés en exemple par la sainte Écriture.

Question 9. Citez quatre déplacements locaux miraculeux, de natures différentes, rapportés dans la sainte Écriture. Les corps glorieux sont exclus.

Réponse. On avait l’embarras du choix (enfin... presque) :

- Habacuc transporté par un Ange (Daniel XIV, 35-38) ;
- Élie enlevé sur un char de feu et transporté au ciel (IV Rois II, 11) ;
- Jonas ramené sur le rivage par une baleine (Jonas II, 1-11) ;
- Jésus et saint Pierre marchant sur les eaux (Matth. XIV, 25-32).
- saint Philippe l’Évangéliste emmené par le Saint-Esprit (Act. VIII, 39).

On répugne à placer dans la catégorie des miracles l’action du diable qui transporte Jésus au pinacle du Temple puis sur une haute montagne (Matth. IV ; Luc. V). C’est du « prestige » diabolique.

Ézéchiël a été ravi plusieurs fois, mais il dit que c’est « en esprit » (Ez. XXXVII, 1). Saint Paul a lui aussi été ravi, mais est incapable d’affirmer si c’est corporellement ou en esprit (II Cor. XII, 2-4)

De la naissance virginale de Jésus, on ne peut rien dire et l’Église, en affirmant que c’est une vérité de foi parce que révélée par Dieu, interdit toute investigation en la matière.

Question 10. La Révélation divine publique est-elle tout entière contenue dans la sainte Écriture ?

Réponse. Non. La Révélation divine est contenue dans la sainte Écriture et dans la Tradition apostolique. Sans cette dernière, on ne saurait rien de l'Autorité et de l'inspiration de la sainte Écriture, on ignorerait le sens exact de nombreux passages obscurs de la sainte Écriture, on ne pourrait connaître (qu'imparfaitement ou pas du tout) quelques vérités que l'Église a pourtant garanties appartenir à la Révélation.

Un exemple parmi cent de l'enseignement de l'Église à ce propos : le décret du concile de Trente sur la sainte Écriture.

« Le saint et sacré Concile de Trente, œcuménique et général, légitimement assemblé sous la conduite du Saint-Esprit, les trois mêmes Légats du Siège apostolique y présidant : ayant toujours devant les yeux de conserver dans l'Église, en détruisant toutes les erreurs, la pureté même de l'Évangile, qui après avoir été promis auparavant par les Prophètes dans les saintes Écritures, a été ensuite publié, premièrement, par la bouche de Notre-Seigneur Jésus-Christ Fils de Dieu, et puis par ses Apôtres, auxquels il a donné la commission de l'annoncer à tous les hommes, comme la source de toute vérité qui regarde le salut et le bon règlement des mœurs ; et considérant que cette vérité, et cette règle de morale sont contenues dans les Livres écrits, ou sans écrit dans les Traditions ; qui ayant été reçues par les Apôtres, de la bouche de Jésus-Christ même, ou ayant été laissées par les mêmes Apôtres, à qui le Saint-Esprit les a dictées, sont parvenues comme de main en main, jusqu'à nous : le saint Concile, suivant l'exemple des Pères orthodoxes, reçoit tous les Livres, tant de l'Ancien, que du Nouveau Testament, puisque le même Dieu est auteur de l'un et de l'autre ; aussi bien que les Traditions, soit qu'elles regardent la foi, ou les mœurs, comme dictées de la bouche même de Jésus-Christ, ou par le Saint-Esprit, et conservées dans l'Église catholique par une succession continue, et les embrasse avec un pareil respect, et une égale piété. »

Question 11. Citez deux occasions où sur l'ordre de Dieu, une substance normalement non comestible a été mangée.

Réponse. Deux occasions indubitables sont rapportées dans la sainte Écriture :

– Ézéchiel III, 1-3 : « Et Il me dit : Fils de l'homme, mange tout ce que tu trouveras ; mange ce livre, et va parler aux enfants d'Israël. J'ouvris la bouche, et Il me fit manger ce livre ; et Il me dit : Fils de l'homme, ton ventre mangera ce livre que Je te donne, et tes entrailles en seront remplies. Je le mangeai, et il fut dans ma bouche doux comme du miel » ;

– Apocalypse, X, 9-10 : « Et j'allai vers l'Ange, et je lui dis de me donner le petit livre. Et il me dit : Prends le livre et dévore-le ; il te causera de l'amertume dans les entrailles, mais dans la bouche il sera doux comme du miel. Je pris le petit livre de la main de l'Ange, et je le dévorai ; et dans ma bouche il était doux comme du miel, mais quand je l'eus dévoré, je sentis de l'amertume dans mes entrailles. »

Peut-on ajouter à ces deux occasions la parole de Dieu au serpent (Genèse III, 14-15) : « Alors le Seigneur Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre : tu ramperas sur le ventre, et tu mangeras la terre tous les jours de ta

vie. Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne. Elle te brisera la tête, et tu tâcheras de la mordre par le talon. »

Il n'est pas bien clair s'il s'agit d'un ordre, ou du simple énoncé d'un châtement et de l'avenir. En effet, le « tu lui tendras des embûches au talon » n'est certainement pas un ordre, et il est énoncé à parité avec ce qui précède.

Et puis, si l'on admet que c'est un ordre, il faudra en dire de même des châtements d'Adam et d'Ève, et donc affirmer que c'est aller contre le commandement divin de chercher à soulager la « sueur du front » des hommes et les « douleurs de l'enfantement » des femmes. Ce qui est évidemment faux.

Question 12. Quel prophète annonça le lieu de la naissance du Messie ?

Réponse. Il s'agit du prophète Michée (V, 2-3) : « Et toi, Bethléem Ephrata, tu es petite entre les mille de Juda ; de toi sortira pour Moi Celui qui dominera sur Israël, et dont l'origine est dès le commencement, dès les jours de l'éternité. C'est pourquoi Il les abandonnera jusqu'au temps où Celle qui doit enfanter enfantera, et les restes de ses frères reviendront auprès des enfants d'Israël. »

Question 13. Saint Paul dit qu'une femme doit se couvrir la tête pour prier et un homme rester la tête découverte. Mais que dit-il d'autre à propos de la chevelure des hommes ?

Réponse. C'est une honte pour un homme de cultiver ses cheveux (I Cor. XI, 14-16) : « Jugez-en vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? et la nature même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour un homme de laisser croître ses cheveux, mais que si la femme les laisse croître, c'est une gloire pour elle, parce que les cheveux lui ont été donnés en guise de voile ? Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, et l'Église de Dieu non plus. »

Question 14. Outre l'ostentation, qu'est-ce qui rend le jeûne stérile ?

Réponse. Cette réponse est donnée en Isaïe (LVIII, 4-14) : c'est la volonté propre, et particulièrement la volonté qui oppresse autrui :

« Pourquoi avons-nous jeûné, et ne l'avez-Vous pas regardé ? pourquoi avons-nous humilié nos âmes et ne l'avez-Vous pas su ? C'est qu'au jour de votre jeûne on trouve votre volonté propre, et que vous pressez tous vos débiteurs. Vous jeûnez pour faire des procès et des querelles, et vous frappez du poing sans pitié. Ne jeûnez plus comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, pour faire entendre en haut vos cris. Est-ce là le jeûne que Je demande, qui fait qu'un homme afflige son âme pendant un jour, lui fait tourner la tête comme un cercle, et se coucher sur le sac et la cendre ? Est-ce là ce que tu appelles un jeûne, et un jour agréable au Seigneur ? Le jeûne que J'approuve n'est-il pas plutôt celui-ci ? Détache les chaînes de l'impiété, décharge les fardeaux accablants, renvoie libres ceux qui sont opprimés, et brise tout fardeau ; partage ton pain avec celui qui a faim, et fais entrer dans ta maison les pauvres et ceux qui n'ont pas d'asile ; lorsque tu verras un homme nu, couvre-le, et ne méprise pas ta propre chair. Alors ta lumière éclatera comme l'aurore, et ta santé reviendra bientôt ; ta justice marchera devant toi, et la gloire du Seigneur te protégera. Alors tu invoqueras, et le Seigneur t'exaucera ; tu crieras, et Il dira : Me

voici. Si tu éloignes la chaîne du milieu de toi, si tu cesses d'étendre le doigt et de dire ce qui n'est pas utile ; si tu répands ton âme sur l'affamé, et si tu rassasies l'âme affligée, ta lumière se lèvera dans les ténèbres, et tes ténèbres seront comme le midi. Le Seigneur te donnera toujours du repos ; Il remplira ton âme de splendeurs, et Il délivrera tes os ; et tu deviendras comme un jardin arrosé, et comme une fontaine dont les eaux ne tarissent pas. Les déserts séculaires seront rebâties par toi, tu relèveras les fondements des générations anciennes, et tu seras appelé le réparateur des haies, et celui qui rétablit les chemins et les rend sûrs. Si tu éloignes ton pied du sabbat, pour ne pas faire ta volonté en Mon saint jour ; si tu appelles le sabbat tes délices, et le jour saint et glorieux du Seigneur ; si tu l'honores en ne suivant pas tes voies, en ne faisant pas ta volonté, et en ne disant pas des paroles vaines : alors tu te réjouiras dans le Seigneur, Je t'élèverai au-dessus des hauteurs de la terre, et Je te donnerai pour nourriture l'héritage de Jacob ton père ; car la bouche du Seigneur a parlé. »

Question 15. Au cours de sa vie, combien de jours le prophète Daniel a-t-il passés dans la fosse aux lions ?

Réponse. Là encore, quelques difficultés se présentent pour le décompte. Mais ce qui importe vraiment, c'est de citer les deux séjours pendant lesquels Daniel a été l'hôte de la fosse aux lions :

– Daniel VI, 17-23 : « Alors le roi donna un ordre, et on amena Daniel, et on le jeta dans la fosse aux lions. Et le roi dit à Daniel : Ton Dieu, que tu adores sans cesse, te délivrera. On apporta une pierre, et on la mit sur l'ouverture de la fosse ; et le roi la scella de son sceau et du sceau de ses grands, de peur qu'on ne fît quelque chose contre Daniel. Le roi rentra ensuite dans sa maison et se coucha sans avoir soupé ; on ne servit pas de mets devant lui, et le sommeil s'éloigna de lui. Le roi se leva dès le point du jour et alla en toute hâte à la fosse des lions ; et, s'approchant de la fosse, il appela Daniel d'une voix triste et lui dit : Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu que tu sers sans cesse a-t-Il bien pu te délivrer des lions ? Daniel répondit au roi : Roi, vis éternellement ! Mon Dieu a envoyé Son Ange, qui a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé juste devant Lui ; et devant toi non plus, ô roi, je n'ai rien fait de mauvais. Alors le roi fut transporté de joie, et il ordonna qu'on fît sortir Daniel de la fosse ; Daniel fut retiré de la fosse, et on ne trouva sur lui aucune blessure, parce qu'il avait cru en son Dieu. »

Séjour d'une nuit (!) donc, qu'on peut compter comme un ou deux jours ;

– Daniel XIV, 30-40 : « Le roi vit donc qu'ils le pressaient avec violence, et, contraint par la nécessité, il leur livra Daniel. Ils le jetèrent dans la fosse aux lions, et il y demeura six jours. Or il y avait dans la fosse sept lions, et on leur donnait chaque jour deux corps et deux brebis ; mais on ne leur en donna point alors, afin qu'ils dévorassent Daniel. Cependant le prophète Habacuc était en Judée ; il avait fait cuire des aliments, et il avait broyé du pain dans un vase, et il allait aux champs les porter aux moissonneurs. Et l'Ange du Seigneur dit à Habacuc : Porte à Babylone le repas que tu as, pour Daniel, qui est dans la fosse aux lions. Habacuc dit : Seigneur, je n'ai pas vu Babylone, et je ne connais pas la fosse. Alors l'Ange du Seigneur le prit par le haut de la tête et le porta par les cheveux, et il le déposa à Babylone, au-dessus de la fosse, avec l'impétuosité de son esprit. Et Habacuc cria en disant : Daniel, serviteur de Dieu, prends le repas que Dieu t'a envoyé. Et Daniel dit : Vous Vous êtes souvenu de moi, ô Dieu, et Vous n'avez pas abandonné ceux qui Vous aiment. Et, se levant, Daniel mangea. Mais l'Ange du Seigneur remit aussitôt Habacuc au lieu où il l'avait pris. Le roi vint, le septième jour, pour pleurer Daniel ; il s'approcha de la fosse et regarda dedans, et voici que Daniel était assis au milieu des lions. Et le roi poussa un grand cri et dit : Vous êtes grand, Seigneur, Dieu de Daniel. Et il le fit tirer de la fosse aux lions. »

Séjour de six jours donc, mais le septième jour est entamé : on peut donc compter sept jours.

Le minimum de cohérence étant de compter de la même façon pour les deux séjours, la somme peut être 7 ou 9 jours.

Question subsidiaire. Quel est le plus grand nombre cité dans la sainte Écriture ?

Réponse. En Daniel (VII, 10) on lit : « Un fleuve de feu, rapide, sortait de devant Sa Face ; mille milliers Le servaient, et dix milliers de centaines de milliers l'assistaient (decies millies centena millia assistebant ei). » Soit un milliard.

Fillion, je ne sais pourquoi, traduit en multipliant par dix : dix mille millions, soit dix milliards.

Les Septante, au même endroit, parlent de myriade de myriades, soit cent millions.

Dans ce dernier cas, on trouve un nombre plus grand dans l'Apocalypse (IX, 16) : « vingt mille fois dix mille », soit deux cents millions.

Bref, sont acceptées comme pertinentes les réponses : dix milliards (Daniel version Fillion) ; un milliard (Daniel dans la Vulgate) et 200 millions (Apocalypse).

Le secrétaire soulagé